

# LE JOURNAL OFFICIEL DU DISTRICT DU LOT DE FOOTBALL

PV n° 42 du 15 mai 2018

# L'OFFICIEL LOTOIS

DISTRICT DU LOT DE FOOTBALL – F.F.F. – LIGUE D'OCCITANIE  
715, Côte des Ormeaux – BP. 21 – 46 001 – CAHORS Cedex 9



## SECRETARIAT

OUVERTURE: lundi, mardi, jeudi et vendredi  
de 9 h 15 à 11 h 45 et de 13 h 30 à 16 h 30



05 65 35 68 10



[secretariat@district-foot-lot.fff.fr](mailto:secretariat@district-foot-lot.fff.fr)



## REMERCIEMENTS

*Les parents d'Anthony Gibert, sa sœur et toute sa famille remercient le District du Lot de Football et tous les clubs Lotois de Football du soutien apporté lors de cette douloureuse épreuve.*

# COMMISSION DES JEUNES

## CHANGEMENTS DATES/LIEUX/HORAIRES :

### **U7 :**

Plateau du 19/05/2018 reporté au 26/05/2018 à 10 h sur le terrain de Varaire. Clubs concernés : Gréalou, Lalbenque Fontanes, Cahors Foot.

Plateau du 19/05/2018 à Gourdon est reporté au 26/05/2018 à 14 h 00. Accord des Clubs. Clubs concernés : Bouriane, St Germain, Av Foot nord 46, PSVD'Olt, Vire/Touzac.

### **U9 :**

Plateau du 26/05/2018 initialement prévu à Mayrinhac Lentour aura lieu à Gramat. Clubs concernés : Ent. Bouriane, Labastide Murat, EF Elan Marivalois.

### **U11 :**

Journée 5 du 19/05/2018 prévue à Gorses est annulée. Accord des clubs. Clubs concernés : Ent Ségala et Figeac QF.

Journée 5 du 19/05/2018 prévue à Cahors est déplacée à Lacapelle, Cahors FC3 est forfait général. Clubs concernés : Lacapelle Football, Cazals Montcléra.

### **U17 :**

Le 26/05/2018 : Avenir Foot 46 Nord 2 – Figeac Quercy Foot 2 se jouera à Biars sur Cère à 15 h 00.

La rencontre CAHORS FC 1 – PSV D'OLT 1 du 19/05/2018 est avancé au 18/05/2018 à 19 heures sur le synthétique (Pierre Ilbert) – Accord des clubs.

## U15 COUPE SPORT 2000 :

CLASSEMENT 4	EQUIPES	JOUES	GAGNES	NUL	PERDUS	BUTS POUR	BUTS CONTRE	GOAL AVERAGE	POINTS
1	AS MONTCABRIER 1	4	3	1	0	16	5	11	14
2	CAZALS MONTCLERA 1	4	3	1	0	11	8	3	13
3	PSVD'OLT 1	4	2	2	0	32	6	26	11
4	FC CAUSSE LIMARGUE 1	4	2	1	1	5	5	0	10
5	CAHORS FC 2	4	2	0	2	13	7	6	8
6	AV. FOOT 46 NORD 1	4	2	0	2	8	7	1	8
7	FC LALBENQUE-FONTANES 1	4	1	1	2	12	12	0	5
8	FIGEAC QF 2	4	1	0	3	4	9	-5	4
9	FC HAUT QUERCY	4	1	0	3(2F)	3	26	-23	3
10	CAUSSE SUD 1	4	1	0	3(1F)	2	12	-10	3

QUALIFIEES	
1	AS MONTCABRIER 1
2	CAZALS MONTCLERA 1

Finale le 02/06/2018 à Biars sur Cère

## **RAPPEL CHALLENGE DE L'ESPRIT SPORTIF JEUNES SAISON 2017-2018**

Merci de bien vouloir retourner les questionnaires concernant les phases 1 et 2 (voir règlement et document ci-après) :

### **PHASE 1 :**



#### **QUESTIONNAIRE-REPONSE**

(à retourner au District dès la dernière Journée de 1ère Phase)

SAISON 20...-20

CLUB :
ou entente
EDUCATEUR
ou responsable:

#### **CHALLENGE DE L'ESPRIT SPORTIF "JEUNES"**

1ère Phase :

Concerne les Catégories : U16/17 et U14/15 à ONZE de District.

Ce Challenge doit nous permettre de mettre en évidence les Clubs les plus méritants à travers les **Equipes de Jeunes qui se sont rencontrées lors de la 1ère Phase.**

Les rencontres de Coupe seront également concernées par ce qui suit.  
Compte tenu du manque d'observateurs et d'un nombre insuffisant d'Arbitres, vous allez noter les Equipes que vous avez rencontrées à l'aide des critères ci-dessous; l'addition des points donnera une note sur 20.

EQUIPE :	<input type="checkbox"/> U17/16	<input type="checkbox"/>
	<input type="checkbox"/> U15/14	<input type="checkbox"/>

(cocher la case concernée)

- \* Avant le Match : ..... sur 4 points  
Conditions d'accueil ( Retard, arbitrage, présentation licences)
- \* Pendant le Match : ..... sur 6 points  
Comportement des Dirigeants, des accompagnateurs et des joueurs  
(entre eux et envers l'Arbitre)
- \* Après le Match : ..... sur 6 points  
Rentrée aux vestiaires, comportement des joueurs et des Dirigeants
- \* Relations en général et communication entre les 2 Clubs avant et après le Match. ....> sur 4 points  
Comportement du public, des "supporters".

#### **EQUIPES RENCONTREES AU COURS DE LA PHASE :**

Dans Champ	Dans Coupe	NOM de l'Equipe	Note sur 20

Dans Champ	Dans Coupe	NOM de l'Equipe	Note sur 20

Dans le cas d'une rencontre à l'extérieur, faire précéder le nom du Club adverse par la mention : " à "

**ATTENTION !** Les Clubs qui ne retourneront pas cette feuille COMPLETEE, verront leur total diminué de 10 points.

Ceux qui auront répondu verront leur total augmenté de 20 points.

Pas d'attribution de récompenses si moins de 50% de réponses.

## PHASE 2 :



### QUESTIONNAIRE-REPONSE

(à retourner au District dès la dernière Journée de 1ère Phase)

#### CHALLENGE DE L'ESPRIT SPORTIF "JEUNES"

2<sup>ème</sup> Phase :

SAISON 20...-20

CLUB :	
ou entente	
EDUCATEUR	
ou responsable:	

EQUIPE :	<input type="checkbox"/> U17/16	<input type="checkbox"/>
	<input type="checkbox"/> U15/14	<input type="checkbox"/>

(cocher la case concernée)

Concerne les Catégories U16/17 et U14/15 à ONZE de District.

Ce Challenge doit nous permettre de mettre en évidence les Clubs les plus méritants à travers les Equipes de Jeunes qui se sont rencontrées lors de la 1ère Phase.

Les rencontres de Coupe seront également concernées par ce qui suit.

Compte tenu du manque d'observateurs et d'un nombre insuffisant d'Arbitres, vous allez noter les Equipes que vous avez rencontrées à l'aide des critères ci-dessous; l'addition des points donnera une note sur 20.

- \* Avant le Match : ..... sur 4 points  
Conditions d'accueil ( Retard, arbitrage, présentation licences)
- \* Pendant le Match : ..... sur 6 points  
Comportement des Dirigeants, des accompagnateurs et des joueurs (entre eux et envers l'Arbitre)
- \* Après le Match : ..... sur 6 points  
Rentrée aux vestiaires, comportement des joueurs et des Dirigeants
- \* Relations en général et communication entre les 2 Clubs avant et après le Match ..... sur 4 points  
Comportement du public, des "supporters".

#### EQUIPES RENCONTREES AU COURS DE LA PHASE :

Date Champ	Date Coupe	NOM de l'Equipe	Note sur 20

Date Champ	Date Coupe	NOM de l'Equipe	Note sur 20

Dans le cas d'une rencontre à l'extérieur, faire précéder le nom du Club adverse par la mention : "à"

**ATTENTION !** Les Clubs qui ne retourneront pas cette feuille COMPLETEE, verront leur total diminué de 10 points.

Ceux qui auront répondu verront leur total augmenté de 20 points.

Pas d'attribution de récompenses si moins de 50% de réponses.

## **REGLEMENT :**

### ***CHALLENGE DE L'ESPRIT SPORTIF « JEUNES »***

#### ***District du Lot de Football***

***Saison 2017-2018***

***Article 1 :*** Ce challenge est créé par le Comité Directeur du District du Lot ; il est destiné à honorer le bon comportement et la sportivité des joueurs et de leurs dirigeants, avant, pendant et après les rencontres de Championnat et de Coupe organisées par le District dans les catégories de Jeunes (U17 et U15).

***Article 2 :*** L'évaluation du comportement sera effectuée par les Clubs eux-mêmes ; chacun d'eux remplira un questionnaire-réponse par équipe engagée en U17 et U15 ; chaque rencontre lors des phases (aller et retour) donnera lieu à une évaluation.

***Article 3 :*** Le District réceptionnera aux dates prévues par la Commission des Jeunes, ces questionnaires-réponses et établira un classement par équipe dans chaque catégorie, à partir des notes figurant sur le questionnaire-réponse.

Procédure : une note moyenne sera calculée à l'aide du total de notes collationnées et du nombre de rencontres effectuées.

Nota : la note la plus élevée et la note la plus basse ne seront pas prises en compte dans le calcul de cette moyenne.

***Article 4 :*** L'équipe qui ne répondra pas au questionnaire verra sa moyenne finale diminuée de 4 unités,

L'équipe qui déclarera forfait perdra 4 unités par forfait,

L'équipe dont le Club refusera de participer à un rassemblement (détection, sélection, futsal,.....) verra sa moyenne finale diminuée de 2 unités.

En cas de forfait général d'une équipe, celle-ci est exclue du Challenge et les points acquis par les autres équipes sont conservés.

***Article 5 :*** Exclusion immédiate du Challenge pour les motifs suivants :

- fraude ou tentative de fraude sur identité,
- tentative de voies de fait, menaces à l'intégrité physique d'un arbitre ou d'un officiel,
- suspension d'un joueur, d'un arbitre, d'un éducateur ou d'un dirigeant pour acte grave d'indiscipline ou comportement incompatible avec la morale et l'éthique sportive.

Tous les cas exposés ci-dessus sont également passibles de sanctions prononcées par la Commission de Discipline ou le Comité Directeur du District.

*Article 6 : Dotations :*

L'équipe terminant à la 1<sup>ère</sup> place au classement final dans sa catégorie se verra remettre une dotation en équipement ; de même, pour le dirigeant responsable de cette équipe. L'équipe terminant à la 2<sup>ème</sup> place recevra également une dotation.

*Article 7 :* Toute équipe qui ne répondra pas au questionnaire, **perdra sa dotation** dans le cas où elle terminerait à la 1<sup>ère</sup> ou 2<sup>ème</sup> place.

Un minimum de 50% de réponses au questionnaire sera exigé dans chaque catégorie ; dans le cas contraire, **aucune remise de dotations ne sera effectuée.**

*Article 8 : Remise des dotations :*

La présence d'un dirigeant accompagné de 2 ou 3 joueurs (minimum) est souhaitable ; aucune dotation ne sera attribuée (ultérieurement) **en cas d'absence** lors de la remise des dotations.

*Article 9 :* Après avis de la Commission des Jeunes responsable du Challenge, le Comité Directeur du District se réserve le droit de modifier le présent règlement.



# JOURNEE NATIONALE DES DÉBUTANTS U7-U9

-----  
**Le Samedi 9 JUIN 2018  
à Labastide-Murat**

**Catégorie U7 : samedi matin de 10h30 à 12h30**

Rendez-vous des équipes à 10h. Rencontres à 5 contre 5 (4 + 1 gardien).

**Catégorie U9 : samedi après-midi de 14h30 à 17h30**

Rendez-vous des équipes à 14h. Alternance rencontres à 5 contre 5 et ateliers du Programme Educatif Fédéral animés par les clubs et membres du District (prévoir des chaussures de tennis obligatoires pour les ateliers).

**INSCRIPTIONS OBLIGATOIRES : avant le 24 mai 2018**

**(à l'aide du coupon ci-dessous)**

Rappel : Ne peuvent participer que les joueurs dûment licenciés. Buvette et restauration sur place.

-----  
Le 9 juin 2018 à LABASTIDE-MURAT

**BULLETIN D'INSCRIPTION**

**Journée Nationale des Débutants  
des U7-U9**

**A retourner au district avant le 24 MAI 2018**

Le club de : .....

Engage : ..... équipe(s) U7 (Foot à 5) dont ..... en niveau supérieur.

Engage : ..... équipe(s) U9 (Foot à 5) dont ..... en niveau supérieur.

- Nombre de joueurs participants : ..... en U7 et ..... en U9

- Nombre de joueuses participantes : ..... en U7 et ..... en U9.

Nom, prénom et téléphone du responsable (obligatoire) :

..... Tél. : .....

Port. : .....

Diplôme : .....

Fait à ..... Le ..... Signature



## **INSCRIPTION REPAS JOURNEE DES DEBUTANTS :**

Possibilité de restauration sur place sur inscription à l'adresse suivante : [secretariat@district-foot-lot.fff.fr](mailto:secretariat@district-foot-lot.fff.fr) en précisant le nombre.

Date butoir : le 24 mai 2018.

## **INFORMATIONS GENERALES**

### **ELECTIONS DES REPRESENTANTS DES CLUBS A L'ASSEMBLEE GENERALE DE LA LIGUE :**

Le District du Lot doit avoir une délégation de (5) membres élue par l'Assemblée Générale du District. Cette délégation doit être composée au minimum de (2) dirigeants de clubs n'appartenant pas au Comité de direction du District. Les autres membres de cette délégation sont des membres élus du comité de direction du District.

### **REPRESENTANTS DES CLUBS DU DISTRICT DU LOT :**

Les délégués doivent remplir les conditions d'éligibilité définies dans les statuts du District. L'élection de cette délégation s'effectue au scrutin plurinominal majoritaire à deux (2) tours. Elle se fait par vote secret à la majorité absolue des suffrages valablement exprimés pour le premier Tour. Si un second tour est nécessaire, l'élection se fait à la majorité relative. Les deux suppléants sont élus dans les mêmes conditions. En cas de vacance, de démission ou si le club du délégué de District devient un club de Ligue, une élection complémentaire sera effectuée à la prochaine Assemblée Générale du District afin de compléter la délégation.

LES DECLARATIONS DE CANDIDATURE S'EFFECTUENT DANS LES CONDITIONS PREVUES DANS LES STATUTS DU DISTRICT PAR ENVOI RECOMMANDE OU BIEN PAR COURRIER ELECTRONIQUE AU SECRETARIAT DU DISTRICT :  
[secretariat@district-foot-lot.fff.fr](mailto:secretariat@district-foot-lot.fff.fr) (accord de la Ligue) AU PLUS TARD, TRENTE (30) JOURS AVANT LA DATE DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU DISTRICT, SOIT AVANT LE 7 MAI 2018 (rappel AG du District, le vendredi 8 juin 2018 à Tour de Faure).

### **ASSEMBLEE GENERALE DES CLUBS :**

L'Assemblée Générale de fin de saison 2017/2018 aura lieu le 8 juin 2018 à 18 h 30 à TOUR DE FAURE.

# COMMISSION DES CHAMPIONNATS

**ATTENTION** aux conséquences sportives et financières d'un forfait d'équipes intervenant lors des deux dernières journées de championnat (article 12 paragraphe 13 du règlement des Championnats de la LMPF).

## **PROMOTION D'EXCELLENCE :**

La rencontre CAHORS FC 2 – FIGEAC QUERCY FOOT 2 prévu le 16/05/2018 est avancée au 15/05/2018 à 20 h 30 – Terrain : pierre Ilbert synthétique – Accord des clubs.

## **FINALE 2EME DIVISION :**

Elle est fixée au 27 mai 2018 à 15 heures au Vigan et opposera BIARS/BRETENOUX 4 à ST MATRE 1.

# COMMISSION DES COUPES

## COUPE D'OCCITANIE ET COUPE DE FRANCE – SAISON 2018/2019 :

Nous vous informons que la Fédération a renouvelé la poule OCCITANIE de COUPE DE FRANCE SENIORS / saison 2018 – 2019

De ce fait nous avons pré-engagé sur FOOTCLUBS sur **la SAISON 2018 – 2019** tous les clubs engagés de la saison 2017 - 2018.

Aussi, nous vous demandons de bien vouloir confirmer ou infirmer votre engagement sur FOOTCLUBS à savoir, conformément à l'article Section 3 - des obligations de clubs du Règlement des Championnats Régionaux Secteur Midi Pyrénées :

« *Section 3 – Coupe d'Occitanie - Coupe de France.*

**Article 97.**

.....

2). Les clubs disputant les championnats régionaux seniors sont tenus d'engager, en Coupe de France, leur équipe hiérarchiquement la plus élevée dans le championnat.

3). Les clubs disputant les championnats départementaux seniors sont tenus d'engager, en Coupe de France, leur équipe hiérarchiquement la plus élevée, si elle évolue en Excellence (D1).

- Date limite d'inscription.....**15.06.2018 (dernier délai)**
- Droit d'engagement..... **52 euros**

## Pour RAPPEL à l'ENGAGEMENT via FOOTCLUBS

1. CHANGER la saison « 2018-2019 »
2. Dans menu
  - 1) Choisir « compétition »
  - 2) Engagement (votre équipe est pré-engagée)
  - 3) Donner votre avis « ACCORD ou REFUS » (obligatoire)
  - 4) VALIDER

Si vous constatez que le terrain proposé n'est pas le bon, veuillez cliquer sur pré-engagé, modifier le terrain et valider.

## **FINALES GROUPAMA :**

Le dimanche 20 mai 2018 à CAHORS Terre Rouge.

### **Programme :**

- 13 h – Finale Coupe Laville :

SAINT MATRE LE BOULVE 1 – ALBAS 1

- 15 h 00 – Finale Féminine :

ST GERMAIN / LABASTIDE MURAT 1– FC BIARS BRETENOUX 1

\* 17 h – Finale Coupe Bondoux :

F.C. DU HAUT QUERCY 1- FIGEAC QUERCY FOOT 1

Remise des trophées après chaque rencontre.